

ME FORMER POUR CRÉER ET DÉVELOPPER MON ENTREPRISE

PROGRAMME 2025



RÉUSSISSEZ LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENTREPRISE AVEC BGE !

Quels que soient votre projet et votre profil, développez et renforcez vos compétences entrepreneuriales.

Intitulé	Durée	Code	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	
PARCOURS - LES ESSENTIELS										
Les essentiels de la création d'entreprise	5 j.	ESSE		10 au 14	17 au 21	31/03 au 4/04	19 au 23	2 au 6 - 16 au 20	30/06 au 4/07	
STRUCTURER MON PROJET DE A À Z										
Construire et Conduire un Projet Entrepreneurial	13 j.	CCPE			17/03 au 22/04 - Jury 29/04		26/05 au 30/06 - Jury 8/07			
Se préparer à Créer Reprendre une Entreprise Chartres	35 j.	CRE	17/02 au 4/04 en présentiel							
Se préparer à Créer Reprendre une Entreprise Châteaudun									12/05 au 2/07 en présentiel	
Se préparer à Créer Reprendre une Entreprise Orléans			20/02 au 09/04 en présentiel						14/05 au 4/07 en présentiel	
Se préparer à Créer Reprendre une Entreprise Vendôme			5/03 au 23/04 en présentiel							
PACKS EXPERTISE - "CRÉER OU REPREDRE UNE ENTREPRISE"										
Optimiser mon organisation, booster mon leadership et maîtriser le pitch de mon entreprise	4 j.	LEAD			10 au 13			2 au 5		
Structurer ma stratégie commerciale pour développer mon chiffre d'affaires	4 j.	MARK	20 au 23			7 au 10				
Prospecter, convaincre et vendre	4 j.	VENT			3 au 6			16 au 19		
Élaborer un plan et des supports de communication efficaces	4 j.	COMM		17 au 20			12 au 15			
Maîtriser la gestion financière pour piloter efficacement mon entreprise	4 j.	GEST	27 au 31	24 au 28	24 au 28	14 au 17	19 au 23	23 au 27	15 au 18	
Piloter et faire évoluer sa micro-entreprise	3 j. + jury de certification	CERTI MICRO		10, 11 et 13 Jury 5/03	10, 11 et 13 Jury 1/04	7, 8 et 10 Jury 30/04	12, 13 et 15 Jury 3/06	10, 11 et 16 Jury 1/07	7, 8 et 10 Jury 23/07	
					31 mars 1 ^{er} et 3 avril Jury 17/04	22,23 et 25 Jury 13/05	26,27 et 28 Jury 12/06	23,24 et 25 Jury 10/07		
Développer la visibilité d'une entreprise sur les réseaux sociaux	2 j. + jury de certification	CERTI RS	6 et 7 Jury 20/01	3 et 4 Jury 18/02	3 et 4 Jury 18/03	31 mars et 1 ^{er} avril Jury 17/04	5 et 6 Jury 20/05	2 et 3 Jury 17/06	3 et 4 Jury 18/07	
					17 et 18 Jury 2/04	15 et 17 Jury 2/05	19 et 20 Jury 4/06	23 et 24 Jury 7/07		
PARCOURS SECTORIELS										
Ouvrir et sécuriser mon commerce	7 j.	ESSE - C			17 au 25				30/06 au 8/07	
Monter mon projet d'hébergement touristique	7 j.	ESSE - T			17 au 25				30/06 au 8/07	

Ouverture des sessions en présentiel sous réserve d'un nombre minimal de stagiaires **Formation en présentiel à Orléans** **Formation en présentiel à Blois** Formation en distanciel



Selon votre situation et votre activité, les formations BGE peuvent être prises en charge, pour partie ou en totalité, selon critères d'éligibilité :

- CPF (Compte personnel de formation)
- Fonds de formation TNS (Travailleur Non salarié)
- Fonds de formation salariés (OPCO)
- Financements publics (État, Région, France Travail...)



- Vous hésitez entre plusieurs formations ?
 - Vous avez besoin de détails sur le déroulement des formations ?
 - Vous voulez en savoir plus sur les prises en charge et les démarches à accomplir ?
- Notre équipe est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.**

SERVICE FORMATION BGE TERRES DE LOIRE 29, rue des Montées 45100 Orléans
formation@bge-terresdeloire.fr - T. 02 18 88 93 54 - www.bge-terresdeloire.fr

Numéro Activité Formation BGE Terres de Loire : 244 502 73 445

Suivez-nous !



BGE Terres de Loire est certifié Qualiopi pour ses actions de formation professionnelle.